

PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS D'INTIMIDATION OU DE HARCELEMENT ENTRE ELEVES

Commune :	Ecole :
Membres de l'équipe référente de l'école : ...	Présentation du protocole : -En conseil des maîtres avec l'équipe pHARe le : ... -En réunion de rentrée le : ... -En conseil d'école le : ...

1- Révélation des faits					
<input type="checkbox"/> Signaux faibles (cf. protocole national)	<input type="checkbox"/> Elève (s)	<input type="checkbox"/> Famille	<input type="checkbox"/> 30 20	<input type="checkbox"/> DIVEL	<input type="checkbox"/> Autre



Le jour même

2-L'équipe référente de l'école est informée, prend contact avec l'équipe pHARe et prend en charge l'élève victime (entretien et mesures de protection)
phareandrezieuxnord.0422034h@ac-lyon.fr

En le recevant le jour même (voir fiche d'aide à l'entretien en fin de document)	Personne référente qui mène l'entretien : Lieu : Date :
--	--



12 à 72 heures

3-L'équipe référente de l'école prend en charge la communication avec les parents de l'élève victime

En les recevant, après l'entretien élève, pour les informer et les rassurer sur la conduite à tenir choisie par l'équipe ressource. Explication du dispositif mis en place. Suivi régulier de la situation.	Personne qui mène l'entretien : Lieu :
---	---



4-L'équipe référente de l'école prend en charge le ou les élèves témoins ET le ou les élèves intimidateurs à plusieurs reprises

Les entretiens se font séparément (voir fiche d'aide à l'entretien en fin de document). Il s'agit d'investiguer sur les événements et leurs auteurs.	Personne qui mène les entretiens : Lieu :
---	--



Une à deux semaines



5-CAS DE HARCELEMENT IDENTIFIÉ
L'équipe référente de l'école prend en charge les parents d'élève(s) auteur(s). Dans un second temps les parents victime sont à nouveau reçus

Convocation, signalement, IP, plainte par le directeur, l'IEN	Personne qui mène les entretiens : Lieu :
---	--

5- SITUATION D'INTIMIDATION
Les parents de l'élève victime sont à nouveau reçus

Présentation de l'évolution de la situation.	Personne qui mène les entretiens : Lieu :
--	--



La situation est résolue	La situation n'est pas résolue
L'équipe référente de l'école reste vigilante. Entretien de suivi avec l'élève cible (et sa famille si besoin) au bout de quelques temps.	L'équipe référente de l'école prend contact par mail avec l'équipe pHARe de la circonscription : phareandrezieuxnord.0422034h@ac-lyon.fr

L'équipe PHARe de la circonscription peut accompagner l'équipe référente de l'école :

Méthode de préoccupation partagée :

- Pour des formations et conseils sur la conduite des entretiens
- Pour des conseils sur la conduite des rendez-vous avec les parents

Les psychologues peuvent également être sollicités pour mener les entretiens élèves ou familles.

Protocole national

- Dans sa mise en œuvre
- Dans la prise de décisions (signalement/ traitement d'une situation singulière (discrimination, cyber harcèlement etc...))
- Pour des conseils sur la conduite des entretiens, notamment avec la famille du/des élèves supposés intimidateur(s)
- Pour d'éventuelles sanctions

Dans tous les cas

- Dans la mise en place d'actions auprès des classes (prévention et/ou actions post traitement)
- Dans un travail de fond sur le climat scolaire
- Autres besoins à la demande des équipes d'écoles ...

Résolution d'une situation de harcèlement entre élèves par la méthode de la préoccupation partagée (shared concern)

Fiche d'aide à la conduite de l'entretien avec

L'élève cible du harcèlement (prévoir une prise de notes)

- Quelques caractéristiques :
 - Cet entretien peut être mené par n'importe quel adulte, en particulier par celui qui a reçu les confidences et qui a obtenu la confiance de l'élève cible du harcèlement
 - L'entretien peut être plus long qu'avec les intimidateurs (10 à 15 minutes)
 - Nécessité de sécuriser l'élève, de lui montrer qu'il a le soutien des adultes de l'école dans le respect, la confidentialité et l'absence de jugement
 - Accompagner l'élève cible en lui offrant une écoute empathique.
 - Rechercher l'alliance, sans donner de conseils que l'élève cible n'arrive pas à réaliser pour éviter une surcharge
 - Renforcer la confiance en soi, l'aider à sortir de la peur, à mobiliser ses ressources pour consolider le changement.
 - Si un besoin de renforcement est nécessaire, il est possible de se tourner vers un professionnel formé (psychologue scolaire ou privé)
 - La rencontre avec l'élève cible se fera autant de fois que nécessaire par la suite, pour :
 - Réinstaller la relation d'alliance
 - Vérifier que l'élève cible est à l'aise pour parler
 - Vérifier qu'il n'a plus peur, qu'il a réellement changé
 - Consolider le changement, éviter la rechute

- Les questions posées sont du type :
 - Comment ça se passe pour toi ?
 - Comment se passe les situations qui t'embêtent ?
 - Quelles sont ces moqueries ?
 - Qu'est-ce que cela te fait ?
 - Plus tard, après les entretiens avec les intimidateurs :
 - Comment ça se passe pour toi maintenant ?
 - Y-a-t-il eu des progrès ?
 - Des solutions ont été décidées par ceux qui t'embêtent. Essaie de les accueillir et les accepter. Rassure-toi, ne t'inquiète pas, je suis sûr que tout va bien se passer.

Une vidéo illustre ce procédé, commenté par JP Bellon :

<https://www.reseau-canope.fr/notice/la-methode-de-la-preoccupation-partagee.html>

Résolution d'une situation de harcèlement entre élèves par la méthode de la préoccupation partagée (shared concern)

Fiche d'aide à la conduite de l'entretien avec les élèves intimidateurs (prévoir une prise de notes)

- Quelques caractéristiques :
 - Les élèves agissent très souvent sous la pression d'un groupe avec ou sans leader
 - Interroger successivement et individuellement tous les intimidateurs (de près ou de loin)
 - Entretiens courts (2 à 3 minutes) mais répétés autant que de besoin sur une période courte (deux semaines par exemple pour permettre 6 entretiens si nécessaire).
 - L'interrogateur(trice) fait part de sa réelle préoccupation de la situation, du mal être, volontairement évoqué, de l'élève qui subit la situation. Dès que l'intimidateur a reconnu le malaise de l'élève cible du harcèlement on peut passer à la seconde phase de l'entretien :
 - Dans un deuxième temps l'interrogateur cherche à enrôler l'élève pour l'amener à éprouver progressivement de l'empathie pour la victime. A faire naître chez l'intimidateur une préoccupation envers l'élève qui est la cible du harcèlement. Puis à trouver des suggestions, des solutions pour que l'élève cible du harcèlement aille mieux.
 - L'entretien d'un intimidateur se fait toujours de manière bienveillante, on ne le met jamais directement en cause. Avec respect, sans jugement, en toute confidentialité. De manière courtoise mais obstinée.
 - Si l'entretien n'aboutit pas tout de suite, inutile de faire pression pour faire avouer l'élève, ou lui faire changer d'avis s'il est dans le dénis. On met fin à l'entretien et on reporte à plus tard.
 - Si les faits sont graves, faisant référence à une violence importante (coups violents, racket, ...), adopter directement la conduite à tenir pour les violences graves (sanctions réparatrices adaptées)

- Les questions posées sont du type :
 - **Préoccupation :**
 - Bonjour, je voulais te rencontrer pour te parler d'une élève de ta classe, Sylvia, elle ne va pas bien. Je suis préoccupé de sa situation, qu'est-ce que tu peux m'en dire ?
 - **Recherche de solutions ensemble, enrôlement des intimidateurs :**
 - Qu'est-ce qu'on peut faire pour qu'elle aille mieux ?
 - Qu'est-ce qu'on peut faire pour que la situation s'arrête ?
 - Peux-tu trouver des solutions et venir m'en parler la prochaine fois ? On se revoit demain.
 - Peux-tu en parler autour de toi ?
 - Si des solutions sont avancées : tu es prêt à t'engager à faire cela ?

Une vidéo illustre ce procédé, commentée par JP Bellon :

<https://www.reseau-canope.fr/notice/la-methode-de-la-preoccupation-partagee.html>

